

LETTRE DE LIAISON DU RESEAU D'APPUI A LA COOPERATION EN RHONE-ALPES

La parole aux acteurs

Servir la démocratie locale et l'Europe

Les villes de Cran-Gevrier (18000 hab.) en Haute-Savoie et de Trencin (60000 hab.) en Slovaquie se sont connues en 1992, et ont formalisé leurs relations dans une démarche de "coopération décentralisée" en 1995.

Un courant d'échanges dense s'est fondé sur les enjeux humains et sociaux majeurs, l'éducation, la culture, la démocratie :

- l'éducation et la rencontre entre les jeunes, d'abord des lycées, puis des écoles hôtelières et des collèges
- la culture avec la création de bienales de cinéma, film français à Trencin (depuis 1996), film slovaque à Cran-Gevrier (depuis 1997), sur lesquelles se sont greffées des rencontres dans d'autres champs artistiques
- la démocratie dans le cadre des échanges entre élus, cadres municipaux, élargis plus récemment aux acteurs associatifs et citoyens.

L'entrée de la Slovaquie dans l'Union Européenne, si elle n'a pas profondément changé les relations entre nos 2 villes, a servi de point d'appui dans 2 directions.

D'abord pour parler d'Europe et susciter la curiosité et l'intérêt pour l'élargissement. Nous avons tenu deux conférences-débats, la première en novembre 2003 sur ce que les slovaques attendaient de leur entrée dans l'UE, la deuxième en novembre 2005 sur la manière dont ils vivaient ces "retrouvailles dans la communauté

des européens", pour reprendre les mots de l'Ambassadrice de Slovaquie, présente dans ces 2 temps forts.

L'autre initiative a consisté à créer un réseau d'échanges entre villes jumelées, en mettant en place des "Forums de discussion publics" sur les politiques locales. Relation triangulaire Cran-Gevrier / Piossasco (ville jumelée italienne) / Trencin, avec un débat sur le projet de Constitution européenne en juin 2003 à Piossasco, un échange sur les pratiques de démocratie locale des 3 villes en novembre 2003 à Cran-Gevrier, un Forum entre 5 villes européennes le 30 avril 2004 à Trencin, la veille de l'élargissement, sur l'organisation des institutions locales, et enfin les politiques d'éducation et de jeunesse en novembre 2005 à Cran-Gevrier.

Au-delà des apports de ces rencontres pour les villes elles-mêmes, nous nous sommes dits que l'Europe et la démocratie locale pouvaient mutuellement se rendre service, en suscitant la curiosité des citoyens sur la façon dont les voisins européens abordent leurs politiques locales et assurent les services publics de proximité.

Jean BOUTRY,
Maire de CRAN-GEVRIER

Hôtel de Ville

BP 16 - 74961 Cran-Gevrier cedex

Tél. 04 50 88 67 00

<http://www.ville-crangevrier.com/>

Editorial

"Bienvenue à la maison !" C'est par ces mots que Pat Cox, président du Parlement européen, avait salué le 1^{er} mai 2004 l'entrée dans l'Union européenne des dix nouveaux Etats-membres, issus pour la plupart de l'ancien monde communiste.

Depuis 1989, des relations se sont nouées entre des communes françaises et des communes d'Europe centrale et orientale, généralement fondées sur un mouvement de solidarité à l'égard des populations locales. Souvent matérialisées dans les débuts par des actions d'ordre humanitaire, elles ont progressivement évolué, à la demande même des communes partenaires, vers de l'appui au développement et à l'intégration européenne.

Aujourd'hui, où nous faisons tous partie de la même "maison", qu'en est-il des relations de coopération initiales ? Qu'est-ce que cela a changé dans leur contenu et leurs modalités d'action ? Qu'en attend chacun des partenaires ?

Ces questions, nous les avons posées au maire de Cran-Gevrier, ville jumelée avec Trencin en Slovaquie, espérant que ses réponses puissent éclairer les acteurs impliqués aujourd'hui dans des pays candidats à l'Union européenne et leur permettent d'anticiper cette nouvelle donne.

Rose-Marie DI DONATO
équipe technique RESACOOP

■ TOP DEPART POUR LE GIP RESACOOOP

Vendredi 10 mars 2006, M. Hervé BOUCHAERT, Secrétaire général pour les affaires régionales, représentant M. Jean-Pierre LACROIX, Préfet de région, a présidé, en présence de M. Jean-Jack QUEYRANNE, Président du Conseil régional Rhône-Alpes et des douze autres membres fondateurs, la première assemblée générale du GIP RESACOOOP.

A l'issue de celle-ci, les 14 membres ont procédé à l'élection du président du conseil d'administration du GIP en la personne de M. Jean-Philippe BAYON, vice-président du conseil régional délégué à la solidarité internationale et à la coopération décentralisée, puis de la vice-présidente du conseil d'administration en la personne de M^{me} Véronique PAS-CAL, vice-présidente de l'association Agronomes et Vétérinaires sans frontières.

■ SITE INTERNET

Le Portail internet du GIP RESACOOOP est en ligne

Début 2006, nous avons mis en ligne le nouveau Portail RESACOOOP à partir du site initial, de manière à vous permettre de vous familiariser progressivement à son contenu. Depuis début mars, vous accédez désormais directement au Portail, sur lequel vous pourrez en particulier découvrir une rubrique exclusivement réservée à la recherche de financements. D'autres fonctionnalités sont d'ores et déjà en projet, afin que le Portail RESACOOOP continue d'être l'un de vos outils privilégiés dans la conception de vos actions de coopération.

Merci à tous ceux qui nous ont fait part de leurs précieuses observations et remarques.

■ FORMATIONS DU 1^{er} SEMESTRE 2006

Nous vous proposons pour ce premier semestre 2006 notre programme de formations sur la conception de projets et le montage de dossiers de cofinancement. Vous trouverez une présentation détaillée et les modalités d'inscription sur notre site internet (<http://www.resacoop.org/actualites/detail.asp?id=64>)

“Concevoir un microprojet de solidarité internationale”

- **Formation 1 — Lyon**

le vendredi 24 mars, de 10h à 17h30

- **Formation 2 — Valence**

le samedi 25 mars, de 9h30 à 17h30

- **Formation 3 — Lyon**

le vendredi 12 mai, de 10h à 17h30.

“Monter un dossier de cofinancement”

- **Formation 4 — Lyon**

le vendredi 19 mai, de 10h à 17h.

“Etablir un budget de cofinancement”

- **Formation 5 — Lyon**

le vendredi 9 juin, de 10h à 17h.

Informations et inscriptions auprès d'Isabelle Taine – Tél. : 04 72 77 87 67 et sur le site internet www.resacoop.org

■ REUNIONS

Cambodge

A l'occasion de la venue en Rhône-Alpes, d'une délégation cambodgienne conduite par Monsieur SAK Setha, Directeur général du département de l'administration du Ministère de l'Intérieur du Cambodge, invitée par le Conseil régional, nous avons organisé lundi 6 mars 2006 une réunion d'échanges avec les organisations rhônalpines impliquées au Cambodge.

Les participants étaient principalement des représentants d'associations, de bureau d'études, des principales universités lyonnaises, ainsi que des Hospices civils de Lyon. Un tour de table a permis de faire le point des actions en cours et de donner à la délégation cambodgienne une meilleure appréhension de ce qu'est la coopération non gouvernementale “à la française”. La délégation a également fait part des attentes du gouvernement cambodgien en matière d'intervention étrangère et de ses priorités. Un compte-rendu de cette réunion sera prochainement consultable sur le portail RESACOOOP.

Contact : Hervé Manaud

Agenda

■ Quinzaine du Commerce équitable (6^e édition)

Elle aura lieu du **29 avril au 14 mai 2006**. Les **acteurs lyonnais** du commerce équitable proposent une opération de sensibilisation et d'information du grand public grâce à la participation des **artisans boulangers**. L'opération “**Mon boulanger joue le jeu**” consiste à offrir un café 100% Arabica issu du commerce équitable aux clients de la boulangerie. Ce café est servi sur place par un bénévole qui répondra aux questions et interrogations des clients relatives au commerce équitable. Chaque boulangerie souhaitant participer à l'opération devra prendre contact avec le référent de l'opération afin de convenir du jour de dégustation et de la tranche horaire ; une affichette, remise sur simple demande, annoncera l'opération au moins une semaine à l'avance. Cette opération sera relayée dans les médias et notamment sur un site internet dédié à la quinzaine du commerce équitable ; elle est soutenue par la mairie de Lyon.

L'affichette est téléchargeable sur :

http://www.quinzaine-commerce-equitable.com/mon_boulangier_joue_le_jeu.pdf

Contact : Romain Gaidioz - Tél 04.37.28.07.71 (du lundi au samedi 9h - 19h)

Email : rgaidioz@epicerie-equitable.com

■ AU PLAN REGIONAL

SGAR : cofinancements coopération décentralisée

Dans le cadre de la réforme des procédures de cofinancement de la coopération décentralisée, expérimentée par le Ministère des affaires étrangères en 2006 (voir article ci-dessous), la déconcentration des crédits vers les préfetures est maintenue, notamment en ce qui concerne les engagements de l'Etat dans le contrat de plan Etat-Région (CPER). En Rhône-Alpes, les engagements financiers devraient se situer aux environs de 270.000 € pour les crédits inscrits au CPER, permettant ainsi de rattraper les baisses des années précédentes. Les dossiers de demande de cofinancement doivent avoir été transmis au SGAR (Secrétariat général pour les affaires régionales) avant le **31 mars 2006**.

Contact : Stéphane BEROUD, SGAR, 30 rue Mazenod, 69003 Lyon
stephane.beroud@rhone-alpes.pref.gouv.fr

■ AU PLAN NATIONAL

Volontariat associatif

Le dossier législatif sur le projet de loi relatif au volontariat associatif et à l'engagement éducatif est téléchargeable sur le site du Sénat. Cette loi doit repasser en 2^e lecture au Sénat.

Informations : <http://www.senat.fr/dossierleg/pjl04-237.html>

MAE : Réforme de la délégation de crédits de la coopération non gouvernementale

La circulaire du Ministère des Affaires étrangères (MAE), en date du 12 décembre 2005, expose les nouvelles procédures mises en place dans le cadre de la réforme des cofinancements aux actions de coopération décentralisée. Elle met en particulier l'accent sur la nouvelle déconcentration des crédits vers les ambassades pour les pays où la coopération décentralisée est la plus active. Cette réforme s'inscrit dans un processus plus large de réforme budgétaire de l'Etat qui fait suite à la mise en œuvre de la nouvelle loi organique relative aux lois de finance (LOLF).

Le texte de la circulaire est téléchargeable sur le site de la CNCD, au sein du portail du MAE, à l'adresse suivante :

http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/actions-france_830/cooperation-decentralisee_1054/index.html

Sont également consultables sur le site de la CNCD deux appels à projets : l'un portant sur la coopération décentralisée avec **les nouveaux Etats-membres** de l'Union européenne (voir rubrique financements plus bas), l'autre sur le soutien à la coopération décentralisée **en matière de solidarité numérique**.

■ AU PLAN INTERNATIONAL

■ La création d'un Fonds d'urgence humanitaire

Créé le 15 décembre 2005, lors de l'Assemblée générale des **Nations Unies**, ce fonds d'urgence humanitaire permettra, pour la première fois, d'intervenir sans attendre les dons des pays donateurs et pourra ainsi sauver des milliers de vies en cas de catastrophe. Les Nations Unies espèrent rassembler au total 500 millions de dollars pour ce nouveau Fonds, soit une somme dix fois supérieure à celle dont disposait l'ancien Fonds.

Les objectifs de ce nouveau Fonds seront de "promouvoir des mesures et des interventions rapides pour réduire les pertes en vies humaines, de renforcer les interventions lorsque le facteur temps est décisif, et de renforcer les éléments clefs des interventions humanitaires sous financées, sur la base des besoins avérés et des priorités définies en consultation avec l'Etat affecté le cas échéant".

Jan Egeland, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, avait appelé récemment la communauté internationale à contribuer au Fonds central d'urgence et défendu l'idée d'une égalité plus grande entre les crises humanitaires pour "*mettre fin à la loterie humanitaire*".

<http://www.un.org/apps/newsFr/story.asp?NewsID=11559&Cr=humanitaire&Cr1=assemblée>

RESACOOP

19, rue d'Enghien - 69002 Lyon
Tél. : **04 72 77 87 67**
Fax : 04 72 41 99 88

E-mail : mail@resacoop.org
Site Web : <http://www.resacoop.org>

Comité de rédaction :

Rose-Marie Di Donato
Hervé Manaud - Isabelle Taine
Estelle Bergerard

■ Bienvenue sur t@c (Togo Association des Coopérations)

Il s'agit d'un **site internet** destiné aux acteurs de la coopération décentralisée travaillant au **Togo**. Nous vous invitons à le visiter à l'adresse suivante : www.t-a-c.org

■ Une marche de solidarité Marseille-Genève du 7 mai au 2 juin

En mai prochain, Santé Sud organise une marche de solidarité entre Marseille, siège de l'association, et Genève, siège de l'Organisation mondiale de la santé. Elle durera **27 jours** et rassemblera de nombreux professionnels de la santé, des sportifs, des jeunes, des étudiants et tous ceux qui sont désireux de s'engager pour défendre la santé dans le monde. Cette marche est le **symbole des kilomètres que doivent parcourir les villageois africains et asiatiques** pour accéder à des soins de qualité. L'objectif est de sensibiliser les habitants des 27 villes étapes à l'état de santé de millions d'hommes, de femmes et d'enfants dans le monde, d'attirer l'attention des décideurs, des médias et du public sur un état de fait inacceptable compte tenu de l'existence de solutions. Diverses manifestations seront organisées dans les villes étapes. Santé Sud souhaite associer à cette action tous ceux qui mettent la solidarité au rang de leurs valeurs ou ont simplement envie de participer à une initiative sportive conviviale et dotée de sens.

Contact : Tél. 04 91 95 63 45
www.santesud.org

■ Le Congé solidaire

Vous êtes salarié et vous avez au minimum 12 mois d'ancienneté : la loi du 5 février 1995 vous permet de participer à une mission de solidarité à l'étranger auprès d'associations de solidarité internationale (dont la liste est fixée par arrêté du 16 juillet 96). Le Congé solidaire est un dispositif qui permet à tous ceux que l'action humanitaire intéresse mais qui n'y ont pas accès, de participer à une mission concrète et de courte durée (à partir de 15 jours). Les départs se font souvent avec l'assentiment et le soutien financier de l'entreprise.

Pour plus de renseignements :
http://www.coordinationsud.org/article.php3?id_article=1142
ou bien www.congesolidaire.org

■ Cadres Créateurs Algérie / Sénégal

L'I.F.R.A. (Institut de Formation Rhône-Alpes) et **BATIK International** mettent en place une action de formation et d'accompagnement à la création d'entreprise. Ce programme concerne un public demandeur d'emploi, en priorité inscrit à l'ANPE Espace Cadre et résidant en région Rhône-Alpes. Les porteurs de projets devront créer leur structure (entreprise ou association) en Algérie ou au Sénégal ou en France en lien avec l'un de ces deux pays.
Informations : I.F.R.A, Catherine Raffin, directrice déléguée
Tél : 04 72 89 20 42 - c.raffin@ifra.fr ou
BATIK International, Judith Kerner, chef de projet - Port : 06 80 90 41 95
judithkerner@batik-international.org

■ Association Médicale Missionnaire (A.M.M.)

L'AMM travaille depuis 1946 pour la promotion de la santé et des conditions d'accès aux soins des populations défavorisées des pays en développement.

Elle a 2 objectifs :

- Former les personnes de la santé désirant partir travailler dans les pays tropicaux en développement auprès des plus démunis,
- Aider les stagiaires en poste sur le terrain par un soutien moral, matériel et financier.

Les thèmes de ses prochaines formations pour 2006 :

- Pathologie et Hygiène en milieu tropical, du 15 mai au 30 juin
- Pathologie Tropicale et Santé Communautaire, du 2 octobre au 22 décembre

Informations : A. M. M., 74 rue d'Ypres, 69004 Lyon, Tél 04 78 30 69 89
a.m.m.ypres@wanadoo.fr - <http://www.cooperation.org/amm/>

■ Bioforce

Pour le 1^{er} semestre 2006, Bioforce propose les formations suivantes :

- Module gestion des chantiers techniques, 29 mars au 5 mai 2006 ou 26 avril au 31 mai 2006
- Module environnement technique et sécuritaire, 18 avril au 6 mai 2006

Et de nombreuses sessions de formation sur divers thèmes techniques : gestion des transports, gestion des stocks, construction : théorie et pratique, chaîne du froid, camp choléra, camp de réfugiés...

- Module bailleurs de Fonds, 25 avril au 5 mai 2006
- Module gestion financière et bailleurs de Fonds, 10 mai au 2 juin 2006
- Module gestion des moyens administratifs et techniques, 20 mars au 14 avril 2006

Et de nombreuses sessions de formation sur divers thèmes administration-finances : budget et suivi budgétaire pour la gestion d'un projet, gestion administrative d'une mission, demandes de financement et suivi...

- Module management et initiation à l'administration des ressources humaines, 20 mars au 7 avril 2006

Informations : Institut Bioforce Développement, 9 rue Aristide Bruant, 69694 Vénissieux cedex – Tél 04 72 89 31 41
info@bioforce.asso.fr www.bioforce.asso.fr

■ “Objectif développement durable : comprendre & agir sur son territoire”

Cet ouvrage est le fruit d'un travail réalisé au niveau national par le RARE (Réseau des Agences régionales de l'énergie et de l'environnement) dans le cadre d'un partenariat avec l'ADEME et le CERTU. Rhônalmécanisme-Environnement (RAEE) s'y est fortement impliqué. Cet ouvrage valorise quelques-uns des multiples exemples de démarches de développement durable et d'Agendas 21 locaux soutenus par la Région Rhône-Alpes. A travers l'interview de témoins et la présentation d'opérations récentes, représentatives de l'action de l'agence, il se veut surtout une tentative modeste de prospective et surtout une incitation à la synergie nécessaire de l'ensemble des opérateurs institutionnels, associatifs et individuels, pour remporter les difficiles challenges qui pressent les hommes du 21^e siècle à assumer les conditions d'un développement vraiment durable.

Disponible sur simple demande auprès de RAEE ou bien téléchargeable sur : www.raee.org

■ “Comprendre pour agir : pour un engagement des jeunes dans la consommation responsable et le commerce équitable”

La fédération Artisans du Monde et l'Institut brésilien Kairos publient un **manuel pédagogique** destiné aux professeurs de lycées, animateurs et éducateurs de jeunes. Son objectif : engager les jeunes et leurs professeurs dans la voie de la **consommation responsable** grâce à une pédagogie participative. “Comprendre pour agir...” propose à ses lecteurs des clés de compréhension pour mieux saisir la crise socio-environnementale et les modes de production et de consommation actuels. La proposition pédagogique développée se présente en fiches thématiques (la société de consommation, des relations commerciales inégales, les alternatives) ainsi qu'en fiches pratiques proposant à l'enseignant des activités à organiser avec ses élèves, des conseils en termes d'animation et de

matériel pédagogique. Prix : 40 euros
Contact presse : Charlotte Dudignac,
Fédération Artisans du Monde
Tél. 01 56 03 93 53

c.dudignac@artisansdumonde.org -
<http://www.artisansdumonde.org/actualite/communiquel7jan2006.htm>

■ “Volontaire en ONG : l'aventure ambiguë”

Chaque année, des milliers de personnes partent en mission pour des ONG. D'où viennent-elles, que vont-elles chercher, que retirent-elles de ces expériences ? Dans cet ouvrage, Amina Yala ne propose pas seulement de reconstituer le “parcours du volontaire”. En s'appuyant sur les témoignages de celles et ceux qui ont un jour franchi le pas, elle nous offre surtout de comprendre ce qu'une telle démarche révèle des attentes et des

images que nous projetons sur ces pays que nous prétendons aider. Entre quête de l'autre et quête de soi, le volontariat en ONG exprime ici toutes ses ambiguïtés et ses richesses. Il est perçu comme une aventure utile à plusieurs titres : utile pour les autres que l'on se propose d'aider, utile pour soi en tant que citoyen prenant une part active dans la société. Il comble également un vide en donnant un sens à sa vie. Mais en définitive, qu'en est-il de cette rencontre tant recherchée avec l'autre ?

Edition Charles Léopold Mayer
Prix : 15 euros 238 pages - année 2005
ISBN 2-84377-109-9.

Informations complémentaires :
<http://www.radiofrance.fr/divers/thematiques/radiodulivre/actualite/index.php?numero=320051289>

■ “Le Laos, doux et amer”

Depuis vingt-cinq ans, le Comité de Coopération avec le Laos (CCL) construit des partenariats avec ce pays. A travers l'histoire et les pratiques de cette ONG, ses membres portent un regard à la fois lucide et amical sur les réalités sociales de l'aide au développement, ses difficultés et ses transformations. Trois domaines sont plus particulièrement concernés ici : le développement rural, la santé et la formation supérieure. Les analyses remettent en cause quelques idées reçues sur le Laos et le développement en général, engagent des débats et proposent des approches alternatives. Les auteurs s'interrogent également sur les pratiques actuelles de l'aide internationale. Ils soulignent la nécessité d'autres formes de coopération, fondées sur l'engagement dans la durée, la recherche d'un partenariat équilibré et la prise en compte des réalités de terrain pour l'élaboration et la mise en œuvre des politiques nationales.

Edition Karthala - Prix : 25 euros 342 pages - ISBN 2-84586-727-1

Pour le commander :

CCL, 4 rue Clairaut - 75017 PARIS

■ La diplomatie non gouvernementale. Les ONG peuvent-elles changer le monde ?

Ce livre décrit le pouvoir d'influence des ONG dans les négociations internationales. Il examine les processus diplomatiques de ces quinze dernières années et propose des clés de lecture aux analystes qui s'intéressent à la construction d'un Etat de droit international. Il donne également des pistes d'action aux responsables d'associations et aux citoyens engagés dans la construction d'une mondialisation soucieuse du respect des droits de sociaux et environnementaux.

Ecrite par Henri Rouillé d'Orfeuil, président de Coordination SUD, c'est aussi un livre équitable, édité dans la collection “Enjeux Planète”. Celle-ci est animée par l'Alliance des Editeurs indépendants qui rassemble douze éditeurs francophones indépendants. Une règle de péréquation s'applique à la totalité des dépenses et permet ainsi aux éditeurs d'Afrique subsaharienne et du Maghreb de supporter des coûts inférieurs à ceux pris en charge par ceux du Nord.

Disponible en librairie, prix 14 euros.

Informations : www.alliance-editeurs.org

■ Maroc

Le Maire de la Ville de Khemisset souhaiterait engager un partenariat bilatéral avec une ville de la région Rhône-Alpes. Ce partenariat viendrait renforcer la coopération bilatérale développée depuis 1999 entre la Région Rhône-Alpes et la Région de Rabat-Salé-Zemmour-Zaer. Si vous êtes intéressé par cette proposition de collaboration, merci de joindre :

Contact : J.P. Bayon, Conseil régional Rhône-Alpes,
78 route de Paris, BP 19,
69751 Charbonnières les Bains cedex
Tel 04 72 59 40 00 – www.rhonealpes.fr

■ Congo Brazzaville

Le Diocèse de Nkayi se situe au sud-ouest du Congo. Il couvre trois régions : la Bouenza, le Niari, et la Lékoumou, régions surnommées "le grenier du Congo". L'évêque du diocèse de Nkayi, Mgr Mizonzo, est en train de promouvoir une pastorale du développement. Il souhaite développer un programme concerté qui s'articulerait autour de 7 axes : l'agropastorale, l'alimentation (conserverie, unités de transformation et de séchage, points de vente...), la santé communautaire, l'appui aux activités économiques (petites et moyennes entreprises), l'éducation et la formation professionnelle, l'aide aux micro-projets, l'amélioration des infrastructures routières. Il recherche un partenaire en région Rhône-Alpes.

Contact : Diocèse de Nkayi, Abbé Damba, Paroisse de Fatima, BP 131, Dolisie, Congo Brazzaville
Tél 00242 520 07 41
dambalexis@yahoo.fr

■ Maroc

L'ONG AAQDR (Association des acteurs qualifiés du développement rural), située à Tiznit, oeuvre dans la région de Sous Massa Draâ. Elle intervient dans les domaines suivants : le développement, l'éducation environnementale et la formation. Elle recherche des partenariats avec des associations d'appui aux projets de formation en développement et en éducation environnementale.

Contacts : M. Abderrahim RIAD, Président, ou M. Mohamed EL ADOUZI, Secrétaire général, Chambre d'agriculture de Tiznit Maroc
Tél 048 86 43 36 ou 066 33 60 15
acteurs_qualification@caramail.com

■ Cameroun

La commune mixte rurale d'Abong-Mbang est située à 253 km de Yaoundé, dans la région de l'est du pays, et elle compte 35000 habitants. Elle poursuit un projet de développement dans les domaines économique, social et culturel et recherche un partenaire afin de poursuivre correctement son action.

Contact : M. Jean-Pierre Olinga, consultant en relations internationales, BP 1592, Yaoundé, Cameroun
Tél. : (237) 9674172
jpolinga@yahoo.fr

■ Togo

L'association V.E.U. vous invite à participer à un camp chantier d'une durée de 3 semaines pendant lesquelles les volontaires nationaux et expatriés, âgés d'au moins 18 ans, se retrouvent sur un lieu précis pour travailler ensemble. Si vous désirez donner un peu de votre temps pour cette association, vous pouvez consulter le calendrier des chantiers sur leur site internet :

www.cooperationtogo.net/veu
Contact : Sylvain Komia
veutogo@yahoo.fr

■ Togo

JEMDE (Jeunesse en marche pour le développement) mène un projet de soutien scolaire et de remise à niveau pour les élèves en difficulté du primaire et du secondaire. Elle organise des chantiers d'été dans différentes communes et fait appel à des volontaires souhaitant transmettre leurs connaissances et leurs expériences. Le matin est consacré aux cours et l'après-midi à des activités culturelles et récréatives.

Par ailleurs, JEMDE recherche un partenaire pour financer un projet de soutien scolaire incluant la construction d'un bâtiment scolaire. Elle travaille également pour le dépistage volontaire du VIH en milieu rural.

Pour en savoir plus sur le calendrier des camps-chantiers 2006 et les activités de l'association :

Contact : M. Basile Dravie, JEMDE, BP 52, Lomé, Togo
Tél 00 228 911 18 99
jemde11@hotmail.com ou
jemde11@yahoo.fr www.web-africa.org/jemde

■ Burkina Faso

L'association Neerwaya intervient dans le village de Ziga, situé au nord du pays. Elle voudrait rénover son école publique qui est vétuste. Le chantier commencera par la réfection des salles de classe ce qui améliorera les conditions de travail des élèves ; ensuite par la plantation d'arbres autour de l'école.

Contact : Association Neerwaya, 09 BP : 801, Ouagadougou 09, Burkina Faso - neerwayafaso@yahoo.fr

■ “L’Europe, en plus large”

La **Fondation de France** a lancé, pour la 4^e année consécutive, un appel à projets intitulé “L’Europe, en plus large” destiné à favoriser une approche plus ouverte et plus favorable de la société française à l’égard des **nouveaux Etats membres**. Après avoir soutenu pendant 3 ans la réalisation de projets concrets par des acteurs de la société civile française et leurs homologues des nouveaux Etats membres, elle souhaite mettre l’accent, cette année, sur le retour en France d’initiatives déjà réalisées dans le pays partenaire et valoriser ces actions communes durables, fondées sur le respect et l’écoute réciproques. Le volet financé sera soit la continuité du projet en France, soit sa valorisation et sa diffusion. L’appel à projets 2006 a ciblé les 8 pays suivants : Hongrie, Pologne, République tchèque, Slovaquie, Estonie, Lettonie, Lituanie, et deux pays en voie d’adhésion, la Bulgarie et la Roumanie. La date limite de remise des dossiers est le **15 avril**.

Pour en savoir plus et pour obtenir un dossier de candidature, consulter Internet à l’adresse suivante :
http://www.fdf.org/jsp/Portal.jsp?page_id=200

■ Fondation “Fonds mondial pour les femmes”

Cette fondation octroie des dons qui supportent des organisations de femmes. Ces organisations doivent mener des initiatives de protection et de défense des droits des femmes comme l’accès à une indépendance économique, à l’éducation et l’élimination de la violence contre les femmes.

Pour en savoir plus : <http://www.globa-fundforwomen.org/6languages/french/>

■ Dotations des solidarités Nord Sud : liste des lauréats rhônalpins 2005

Créées en 1983 et soutenues par le Ministère des affaires étrangères (Mission de coopération non gouvernementale) ainsi qu’une dizaine de partenaires privés, les Dotations des Solidarités Nord-Sud sont des bourses de 1500 à 7500 euros, destinées à soutenir des projets associatifs de solidarité internationale.

Voici la liste des lauréats et leurs pays d’intervention pour la région Rhône-Alpes : Spirale Verte et Partage (Mali),

Volontaires et Développement (France), Tierra y Ninos del Sol (Pérou), Odissé (Sénégal), Ailleurs et Autrement (Maroc), Tiers Monde Eybens-Cameroun (Cameroun), Perceptions de l’échelle (Turquie, Iran et Népal), AGIR abcd (Pérou), Partage Sans Frontières (Pérou), Autour du Monde (Sri Lanka).

Attention ! Pour la session de printemps 2006 des Dotations, la prochaine date limite de dépôt des dossiers est fixée au **31 mars 2006**.

Pour plus d’informations :
www.la-gilde.org

■ Calendrier 2006 : programmes JSI et VVV/SI

Attention, la date de dépôt des dossiers auprès du FONJEP est impérative. La prochaine date est le 7 juillet 2006, pour une période de réalisation des actions du 1^{er} octobre au 31 décembre 2006. La date du Comité sera le 8 septembre 2006.

Pour plus d’informations : FONJEP
Tel. 01 43 13 10 42

fblanchouin@fonjep.org www.diplomatie.gouv.fr

■ Francophonie

Programme spécial de développement de l’Agence intergouvernementale de la francophonie qui publiera cet appel à projets le 16/03/06 avec clôture des dossiers le 15/06/06. Le Programme spécial de développement (PSD) est un fonds multilatéral dont le mandat est le renforcement des liens de solidarité au sein de la communauté francophone.

L’appel est ouvert à différents types d’acteurs dont les ONG des pays membres de la francophonie.

Pour en savoir plus : http://www.coordination-sud.org/article.php3?id_article=307

■ Coopération décentralisée avec les nouveaux Etats membres

Le Ministère des Affaires étrangères vient de lancer un appel à projets destiné à soutenir la coopération décentralisée avec les nouveaux Etats membres de l’Union européenne ainsi qu’avec deux pays en voie d’adhésion, la Bulgarie et la Roumanie. Cet appel à projets, doté de 500000 euros, s’adresse aux collectivités territoriales françaises et à leurs groupements qui ont mis en place, avec leurs homologues, des actions visant à renforcer les institutions, et à améliorer la gestion des services publics locaux dans tous

leurs domaines de compétence. Une priorité sera donnée aux projets répondant à l’un des critères suivants : articulation avec un programme européen, partenariat avec une autre collectivité territoriale européenne, impact sur les populations des deux pays concernés.

Les dossiers sont disponibles auprès des Préfets de régions et doivent être remis **avant le 30 mars** prochain.

Pour en savoir plus, consulter Internet à l’adresse suivante :

http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/actio-nsfrance_830/cooperation-decentrali-see_1054/index.html

■ Appui aux organisations de solidarité issues des migrations

Le Forum des organisations de solidarité internationale issues des migrations (FORIM) et le Ministère des affaires étrangères vous invitent dans le cadre du dispositif “Programme d’appui aux projets des organisations de solidarité internationale issues de l’immigration” (PRA-OSIM) à présenter vos projets pour cofinancement. Les projets concernés sont des projets de développement local portés par des OSIM en direction d’un pays de la zone de solidarité prioritaire (*Hors Mali et Sénégal* soumis aux FSP co-développement) dont le montant total du budget n’excède pas **120 000 euros**.

Le dossier complet est à retourner impérativement par voie postale avant **le 15 mai 2006** à l’adresse suivante :

FORIM - Secrétariat Technique
14 Passage Dubail - 75010 Paris.
Informations complémentaires
Tél. : 01 46 07 61 80
forim@forim.net - www.forim.net

■ Accueil d’artistes étrangers : soutien du ministère français de la Culture

L’accueil des professionnels et des artistes étrangers est l’un des axes majeurs de l’intervention du Ministère français de la culture et de la communication en matière d’action internationale qui se traduit par la mise en œuvre de programmes de formation, de stages et de rencontres dans tous les secteurs de la culture. La présentation de ces dispositifs est accessible sur le site du Ministère :

www.culture.gouv.fr/culture/dai/etrangers/fr/accueil.html

■ COMMISSION EUROPEENNE : APPELS A PROPOSITIONS 2006

Promotion de la citoyenneté européenne active

Soutien aux actions de jumelages de villes : rencontres de citoyens 2006.

Porteurs de projets potentiels : villes, communes et comités de jumelage accueillant les rencontres et situés dans un Etat membre de l'Union européenne, en Roumanie ou en Bulgarie. La Turquie et les pays de l'Espace économique européen seront éligibles sous réserve de leur signature de l'accord de participation à ce programme à la date limite de soumission des demandes de subvention.

Dates limites de dépôt :

03/04/2006 pour les actions commençant entre le 1er août et le 30 septembre 2006,

01/06/2006 pour les actions commençant entre le 1er octobre et le 31 décembre 2006. L'appel à propositions, le guide de l'utilisateur et les formulaires de demande 2006 sont disponibles sur Internet à l'adresse suivante : http://europa.eu.int/comm/towntwinning/call/call_fr.html

Pour toute question, s'adresser au service "Jumelages de villes" de la Commission européenne, DG Education et Culture, par tel. du mardi au jeudi entre 9h30 et 12h au (32-2) 295 26 85 ou par télécopie au (32-2) 296 23 89.

Programme Jeunesse

Echange de bonnes pratiques en matière de travail de la jeunesse entre l'Europe, d'une part, et les pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique), l'Asie et l'Amérique latine, d'autre part.

Mesures d'accompagnement avec les pays partenaires.

Objectif général projets : contribuer, par des échanges d'expériences et de bonnes pratiques, non seulement, au développement des politiques et du travail de la jeunesse, ainsi que du secteur bénévole, mais également, à l'amélioration des compétences et au renforcement du dynamisme des organisations/structures de jeunesse. Ces projets peuvent aborder un large éventail de thèmes.

Date limite de dépôt : 30/06/2006.

Pour obtenir un formulaire de candidature et pour en savoir plus, consulter Internet à l'adresse suivante :

http://europa.eu.int/comm/youth/call/index_en.html

Programme d'action communautaire concernant la stratégie communautaire en matière d'égalité entre les femmes et les hommes

Actions soutenues : projets transnationaux visant à favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes.

Thème prioritaire en 2006 : la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes, en particulier dans le développement local. Cette priorité peut être développée dans la vie économique, l'égalité de la participation

et de la représentation, les droits sociaux, la vie civile ainsi que les rôles et les stéréotypes féminins et masculins.

Porteurs de projets potentiels : ONG organisées au niveau européen, partenaires sociaux, autorités régionales ou locales, réseaux transnationaux d'organisations visant à promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes. Peuvent participer également en tant que **partenaires** : des autorités nationales, régionales et locales, des organismes chargés de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes, des ONG de niveau communautaire et/ou national, des partenaires sociaux, des universités et des instituts de recherche, des instituts nationaux des statistiques et des organismes de médias.

Date limite de dépôt : 28/04/2006.

Pour obtenir un formulaire de demande et toutes les informations complémentaires sur cet appel à propositions, consulter Internet à l'adresse suivante :

http://europa.eu.int/comm/employment_soci/al/emplweb/tenders/index_calls_fr.cfm

Cofinancement des ONG européennes de développement : actions de sensibilisation de l'opinion publique aux questions de développement

Date limite de réception : 23/03/2006, 16h. Pour obtenir les "lignes directrices à l'intention des demandeurs" et un formulaire de demande, consulter Internet aux adresses suivantes :

<http://europa.eu.int/comm/europeaid/tender/data/d56/AOF62956.doc>

<http://europa.eu.int/comm/europeaid/tender/data/d58/AOF62958.doc>

Informations : s'adresser par courriel à EuropeAid-ED@cec.eu.int en précisant la référence :

EuropeAid/122548/C/ACT/Multi.

Sept programmes thématiques d'aide extérieure

La Commission européenne a adopté, le 25 janvier dernier, dans le cadre de sa réforme de l'aide extérieure, sept programmes thématiques pour la période 2007-2013. Ils remplaceront les 15 programmes thématiques actuels. L'objectif est de simplifier et de rendre plus efficace l'action extérieure de l'Exécutif européen. Ces nouveaux programmes suivent une logique horizontale et complètent les programmes géographiques. Leur enveloppe financière reste en suspens dans l'attente de la finalisation de l'accord sur les perspectives financières 2007-2013.

Ils portent sur les thèmes suivants : la sécurité alimentaire, le soutien aux populations (en matière sociale et sanitaire), l'environnement et la gestion durable des ressources naturelles, y compris l'énergie, les acteurs non étatiques et les autorités locales dans le déve-

loppement, les droits de l'Homme et la démocratie, les questions de migration et d'asile et, enfin, la coopération avec les pays industrialisés.

Pour en savoir plus, consulter Internet à l'adresse suivante :

http://europa.eu.int/comm/development/body/communications/thematic_programmes.htm

Europaid

• Coopération décentralisée en République Démocratique du Congo

<http://www.delcod.cec.eu.int/market/appel1.htm>

• Microprojets IEDDH en République Démocratique du Congo (campagne 3)

<http://www.delcod.cec.eu.int/market/appel2.htm>

• Microprojets IEDDH en République Démocratique du Congo (campagne 4)

<http://www.delcod.cec.eu.int/market/appel3.htm>

• Microprojets IEDDH en Haïti (campagnes 1 et 2)

http://www.delhti.cec.eu.int/fr/appel_proposition_publication_locale.htm

• Microprojets IEDDH au Vénézuéla (campagne 4)

<http://www.delven.cec.eu.int/es/UltimasNoticias/Nvs%20proy%20Der%20Hum%20Feb24.htm>

• Microprojets IEDDH en Russie (campagnes 2, 3 et 4)

http://www.delrus.cec.eu.int/en/p_340.htm

• Microprojets IEDDH au Liban (campagne 2)

http://www.dellbn.cec.eu.int/fr/whatsnew/cp_micr005.htm

Source : François Fiard - financement@coordinationsud.org

Programme Jeunesse

Projets de coopération, de formation et d'information de nature innovante en matière d'éducation non formelle.

Mesures d'accompagnement.

Thèmes prioritaires : diversité culturelle et tolérance interculturelle, régions défavorisées, Europe orientale-Caucase-Europe du Sud-Est, innovation en matière d'éducation à la citoyenneté européenne, coopération entre les autorités régionales ou locales et les organisations non gouvernementales de jeunesse.

Porteurs de projets potentiels : organisations non gouvernementales de jeunesse et autorités régionales et locales.

Date limite de dépôt : 01/07/2006.

Pour obtenir un formulaire de candidature, consulter Internet à l'adresse suivante :

http://europa.eu.int/comm/youth/call/index_en.html

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'Agence nationale du programme communautaire JEUNESSE (INJEP), 9-11, rue Paul Leplat, 78160 Marly-le-Roi ; tél. : 01 39 17 27 70, télécopie : 01 39 17 27 57,

Mél. : pej@injep.fr

http://www.injep.fr/breve.php3?id_breve=42